



## **Eolien en mer : Remplaçons les projets attribués en 2012 et 2014 par de nouveaux projets modernisés à 50 km des côtes**

La transition énergétique est principalement portée en France par le solaire et l'hydroélectrique, et à terme par l'éolien en mer. Cette dernière source d'énergie, malgré l'abandon de la filière industrielle française, est amenée à se développer, comme l'indique la programmation pluriannuelle de l'énergie annoncée en avril dernier (1). Elle bénéficie de plusieurs avantages, que la maturité industrielle a permis cette dernière décennie : implantation au large à plus de 50 km des côtes, réduction du nombre de mâts pour une même puissance installée, prix compétitif.

Paradoxalement, **les six premiers projets français**, attribués en 2012 et 2014, sont **régulièrement contestés depuis l'origine**, et ne voient pas le jour, les travaux ne démarrant pas. Leurs caractéristiques concentrent les résistances, étant à **l'opposé des objectifs initiaux** et de ce qui se pratique désormais : **"mal zonés"**, pour reprendre l'expression de Nicolas Hulot (2), ces projets sont très visibles des côtes et **abiment ainsi des sites exceptionnels (Etretat, Cap Fréhel, Plages du Débarquement, Ile d'Yeu, etc.)**.

**Techniquement dépassés**, ces projets, figés par les appels d'offres de 2011 et 2013, prévoient des éoliennes en grand nombre et de moyenne capacité, alors que l'industrie permet aujourd'hui avec deux fois moins de mâts de bénéficier de puissance globale installée identique (3).

Enfin, ces premiers projets exigeaient des **soutiens publics disproportionnés** (4), liés à des implantations insuffisamment venteuses et donc structurellement non rentables, et surtout à la volonté politique initiale d'aider à l'émergence d'une filière industrielle française afin de la rendre ensuite compétitive à l'export (5). Cette **ambition industrielle nationale désormais abandonnée**, les nouveaux appels d'offres français sont désormais attribués au prix du marché, comparable aux prix de nos voisins européens (6).

Alors, comment sortir de l'enlèvement actuel pour les premiers projets éoliens en mer attribués en 2012 et 2014 dont les travaux ne démarrent pas ? En revenant à la raison bien-sûr, qui consiste à se réaligner sur l'état de l'art : **remplacer les projets attribués en 2012 par de nouveaux projets modernisés à 50 km des côtes. Ce qui apporte une triple solution :**

1. **Une solution d'apaisement** : pour mettre fin aux oppositions locales, faisons comme nos voisins européens ! Abandonnons les emplacements actuels beaucoup trop proches des côtes pour des implantations 50 km au large. Les oppositions disparaîtront immédiatement et les travaux pourront commencer.
2. **Une solution industrielle** : adoptons les éoliennes puissantes d'aujourd'hui, et non celles qui ont 10 ans. Ainsi, le nombre de mâts et les coûts d'installation se réduisent de moitié, tout comme les emprises sur les zones de pêche, tout en bénéficiant des performances meilleures de ces nouvelles machines
3. **Une solution économique** enfin : désormais disponibles aux prix de marché, les projets éoliens en mer ne nécessitent plus de soutien public ! C'est une économie de 22 milliards d'Euros qui découle directement d'un tel réaménagement (4)

**Il n'y a aucune logique à maintenir une décision ancienne alors que tous ses fondements d'origine ont disparu.** Espérons que le bon sens éclaire notre nouveau gouvernement.

### **Sources et références des éléments cités :**

(1) Décret n° 2020-456 du 21 avril 2020 relatif à la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE). Document complet accessible ici : <http://www.libre-horizon.com/article432>

(2) Article Le Figaro - 9 mars 2018, Interview de Nicolas HULOT, alors ministre de la transition écologique et solaire. <http://libre-horizon.com/article338>

*Question (Le Figaro) : Faut-il poursuivre les projets d'éolien offshore attribués en 2011 et qui paraissent dépassés ?*

Nicolas Hulot : J'hérite d'une équation complexe. **Disons-le, ces projets n'ont pas été bien**

« zones », les résistances ont été peu prises en compte. Nous retournons le problème dans tous les sens, mais nous avons peu de marge de manœuvre pour faire évoluer **les projets initiaux, très éloignés des niveaux de compétitivité actuels** sans les remettre en cause."

(3) Les appels d'offres de 2012 prévoyaient pour les sites de Fécamp, Saint-Nazaire et Courseulles des turbines Alstom Haliade 150-6MW, de 6 MW chacune.

Les industriels ont pourtant des éoliennes plus puissantes pour des projets éoliens en mer beaucoup plus éloignés des côtes :

- GE Renewable Energy (ex Alstom) a lancé en 2018 le modèle Haliade X de 12 MW, qui va équiper le parc offshore de Dogger Bank, dit "le plus grand parc du monde", situé à 125 kilomètres au large de la côte est de Yorkshire, dans la mer du Nord.
- Siemens Gamesa a lancé début 2020 son modèle SG 14-222 DD de 14 MW, qui va équiper le parc offshore Hai Long 2 à Taiwan, à 50 km des côtes.
- Enfin, en février 2020, le NREL (National Renewable Energy Laboratory) a publié la turbine de référence de 15 MW de l'Agence internationale de l'énergie (IEA 15 MW).

Avec de telles éoliennes au large, deux fois moins d'éoliennes sont requises pour une même puissance installée.

(4) Le soutien public prend la forme d'un prix de rachat garanti (autour de 140 EUR / MWh) très supérieur au prix de marché (autour de 45 EUR / MWh), représentant pour les six projets attribués en 2012 et 2014 une aide d'Etat annuelle de 1,115 milliard d'Euros, soit une **aide globale de 22,3 milliards d'Euros** sur toute la durée d'exploitation.

Pour le projet de Courseulles-Plages du Débarquement : aide d'Etat annuelle de 152,5 M EUR, et une aide globale de 3,058 milliards d'Euros sur toute la durée d'exploitation (Tarif d'achat : 138,7 EUR/MWh)

Pour le projet de Saint-Nazaire-Pornichet-La Baule : une aide d'Etat annuelle de 178 M EUR et une aide globale de 3,56 milliards d'Euros (Tarif d'achat : 143,6 EUR/MWh)

Pour le projet de Fécamp-Etretat : une aide d'Etat annuelle de 180 M EUR et une aide globale de 3,6 milliards d'Euros (Tarif d'achat : 135,2 EUR/MWh)

Pour le projet des Iles d'Yeu et Noirmoutier : une aide d'Etat annuelle de 183,4 M EUR et une aide globale de 3,67 milliards d'Euros (Tarif d'achat : 137,0 EUR/MWh)

Pour le projet de Dieppe - Le Tréport : une aide d'Etat annuelle de 186,9 M EUR et une aide globale de 3,74 milliards d'Euros (Tarif d'achat : 131,0 EUR/MWh)

Pour le projet de Saint-Brieuc : une aide d'Etat annuelle de 234,8 M EUR et une aide globale de 4,69 milliards d'Euros (Tarif d'achat : 155,0 EUR/MWh)

Ces montants figurent dans les documents "Commission européenne - Rapport du 26 juillet 2019, Aides d'Etat aux parcs éoliens en mer français" (page 6) et "Journal officiel de l'Union européenne du 23 août 2019 - Autorisation des aides d'État" que l'on peut retrouver ici : <http://www.libre-horizon.com/article431>

(5) Interview de M. Mario Pain, directeur général adjoint de la direction de l'énergie au ministère de l'Ecologie. L'Expansion - 1er août 2015 - L'éolien offshore prend le large

Article complet ici <http://libre-horizon.com/article356>

Extraits : "Les façades maritimes françaises ne se prêtent que moyennement à l'éolien en mer", explique Mario Pain, directeur général adjoint de la direction de l'énergie au ministère de l'Ecologie.

"Notre objectif est de produire de l'électricité à un prix intéressant [pour les industriels français] qui permette de développer une filière capable d'exporter des éoliennes vers des pays qui bénéficient de conditions plus favorables, comme le Royaume Uni", poursuit Mario Pain.

(6) WindEurope publie régulièrement sur son site Internet les prix des contrats industriels de l'éolien en mer en Europe, les distances aux côtes, les profondeurs, etc.

On y apprend que :

- les coûts des projets éoliens en mer ont chuté de 60% entre 2016 et 2019
- il y a eu 8 nouveaux parcs en mer attribués en 2019, systématiquement à un prix garanti inférieur à 50 EUR / MWh (dont celui de Dunkerque, à 44 EUR / MWh)
- les implantations se situent à une distance moyenne des côtes de 59 km, avec une profondeur moyenne de 33 m, en augmentation continue (Les parcs Hornsea One en Angleterre et EnBW Hohe See en Allemagne sont notamment à 100 km au large)

Plus de détail et accès aux documents sur <http://www.libre-horizon.com/article427>

XX

**Merci de votre soutien à Libre-Horizon pour financer nos actions et nos recours en justice !**

Toute aide, même minime est utile, dès 5 EUR ! Tous les formats sont acceptés, par chèque ou en ligne, comme indiqué à l'adresse <http://www.libre-horizon.com/spip.php?rubrique3>

[Pour un don défiscalisé, c'est ici !](#)

[Vous pouvez faire un don défiscalisé en ligne \(supérieur à 30 EUR\) sur le site de la SPPEF\\* : cliquez ici et choisissez la rubrique "Plages du Débarquement"](#)

**FAIRE UN DON : PLAGES DU DÉBARQUEMENT**  
Pour en savoir plus

Montant:  €

**Nous vous remercions énormément de votre soutien !**

Le bureau de Libre-Horizon

<http://www.libre-horizon.com>

Libre Horizon



mailer lite